

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 135 (2009)
Heft: 20: Transports, réseaux, territoires

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cadavre exquis

EDITORIAL

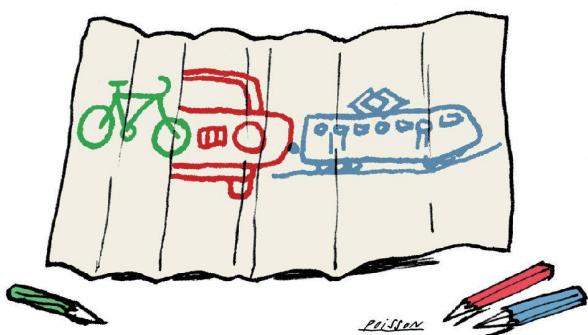
A première vue, la comparaison semble malheureuse, trop sévère: chacun y va de sa couleur, dessine un bout puis replie la feuille et la passe au suivant. Peu de cohérence, loin de la démarche que l'on souhaiterait voir mise en œuvre lorsqu'il s'agit de transports ou d'aménagement du territoire. Selon le « Dictionnaire abrégé du surréalisme » d'André Breton, le cadavre exquis est un « jeu de papier plié qui consiste à faire composer un dessin par plusieurs personnes, sans qu'aucune d'elles puisse tenir compte de la collaboration ou des collaborations précédentes ». Le résultat tient du hasard, de la fantaisie.

Cependant, la critique est tout à fait fondée. Qu'on le veuille ou non, le développement territorial et la planification des transports sur nos terres sont souvent trop échelonnés, particularistes. Les aspirations ? Aucune, « sinon au statu quo et à la préservation d'intérêts locaux ou catégoriels », pour reprendre la formule d'Yvette Jaggi (voir p. 14) qui relève deux constantes qui compromettent depuis belle lurette la politique suisse de développement territorial: la résistance fédéraliste d'un côté et une urbanophobie diffuse de l'autre.

Rien de très différent dans le domaine des transports, où l'on rejoint les propos de Jacques Lévy (voir p. 7) dénonçant un système suisse « pensé pour un espace formé de petites villes indépendantes et pour des pendulaires à horaire fixe. Or, le pays est aujourd'hui un espace métropolisé fonctionnant sur des logiques beaucoup plus ouvertes. »

Pourtant, pour filer la métaphore, le « cadavre » du jeu surréaliste porte quand même très bien son adjetif: « exquis ». Le dessin est composé de couleurs différentes, certes, mais un réseau performant doit lui aussi pouvoir compter sur la conjugaison de différents modes de transport. Et si, sur la feuille de papier, personne ne voit vraiment ce qu'a dessiné la personne avant lui, il n'en reste pas moins que cette dernière a bien fait dépasser son croquis de quelques traits au-delà du pli, afin que le suivant puisse se baser sur ces jointures.

Bref, le résultat est quand même un dessin unique, sans trous ni totale incompatibilité. Du coup, la comparaison peut même prendre des airs flatteurs. Vous avez dit cadavre exquis ? Nietzsche aurait pu répondre « le corps pense ». Et si, en l'occurrence, c'était le territoire qui pense, plutôt que les pouvoirs institutionnels et les planificateurs ?



Anna Hohler